Consultation d'intérêt pour la mise en place d'une mutuelle communale et d'un achat groupé d'énergie au bénéfice des Tresserencs

Chères Tresserenques et Chers Tresserrencs,

L'équipe municipale a pour ambition de proposer des solutions concrètes à l'amélioration de la vie au quotidien.

Les communes peuvent initier des actions de partenariat permettant à leurs habitants de bénéficier de meilleures conditions financières en matière de complémentaire santé (mutuelle « communale ») comme en matière de dépenses énergétiques (achats groupés d'énergie). La commune joue alors un « rôle de facilitateur » et de « relais d'information » auprès des habitants pour améliorer le pouvoir d'achat et la sécurité au quotidien.

Ces initiatives ont vocation à s'adresser à tous. Elles n'ont aucun caractère obligatoire.

a) La mutuelle « communale »

Son objectif est d'améliorer l'accès aux soins des administrés mais aussi de renforcer la solidarité entre ces derniers. Aucune condition n'est requise pour y souscrire, si ce n'est d'être résident de la commune.

b) L'achat groupé d'énergie

Il consiste à créer une dynamique collective et solidaire au sein de la commune en mutualisant des besoins en énergie des habitants pour mettre en concurrence les fournisseurs en vue d'obtenir des tarifs attractifs sur le gaz et l'électricité.

L'objectif est de faire des économies sur sa facture énergétique en électricité et en gaz et de bénéficier d'une électricité verte.

Afin de s'engager plus avant dans ce projet, il est important d'en mesurer l'intérêt parmi les habitants.

Nous vous remercions de renvoyer, si vous le souhaitez, le coupon ci-après à la Mairie ou de répondre aux questions suivantes sur mairie@tresserre.fr pour le 23 octobre 2020.

Nom : Prénom :

Adresse :

Courriel : @

1. Mutuelle « communale » : intéressé(e) oui ☐ non ☐

Commentaires :

2. Achat groupé d'énergie : intéressé(e) oui ☐ non ☐

Commentaires :